

Section de la Lozère

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Les représentant.e.s des personnels ont fait lecture d'une déclaration commune concernant les conditions de travail dramatiquement dégradées des directrices et directeurs d'école et des personnels de l'Education Nationale plus largement. Nous ajouterons à ce constat la question de la médecine de prévention, maintes fois soulevée dans ce département comme ailleurs. Selon une étude du SE Unsa, dans l'Education Nationale, il existe un médecin de prévention pour 13000 collègues ! Qui pour constater les risques psycho-sociaux auxquels sont exposés les personnels et leurs conséquences ? Cette situation scandaleuse et déjà dénoncée par le SE Unsa aurait dû réellement être prise en compte par l'institution.

Nous vous demandons Monsieur le Directeur Académique de prendre la pleine mesure de la situation et de travailler avec les représentant.e.s des personnels sur cette question des conditions de travail au plus vite.

L'ordre du jour de cette CAPD concerne la formation pour l'année scolaire à venir. Le Plan Départemental de Formation propose cette année 61 stages. La moitié est à destination d'un public ciblé (en augmentation par rapport à l'an dernier) et deux tiers de ceux à candidature individuelle se dérouleront des mercredis.

Le contenu des 18h obligatoires de formation s'institutionnalise à nouveau en cette rentrée. Ainsi, les enseignant.e.s de notre département auraient toutes et tous les mêmes besoins, déterminés sans qu'il n'y ait plus aucun choix possible. Les parcours de formation personnels, soutenant les projets de classe et d'école, seront faits les mercredis, non déductibles des 18h de formation. De quelles obligations de service ces heures seront-elles déduites ? Quelle marge d'initiative personnelle pour se former dans le cadre des obligations réglementaires de service ? Tous les stages à candidature individuelle proposés des mercredis sont incomplets, certains d'entre eux ne recueillant qu'une seule candidature. Quant au grand nombre de candidatures individuelles sur les stages hors mercredis, il fait apparaître deux points : la justesse des contenus proposés mais aussi la nécessité de revenir à un plus grand nombre de stages ouverts à toutes et tous.

Cette année, des stages « hybrides » figurent au PDF (enseignants 1^{er} et 2nd degrés ; enseignants-AESH ; enseignants-Atsem). Pour le SE-Unsa, il est en effet indispensable de former conjointement les acteurs agissant ensemble auprès des élèves.

Enfin, un certain nombre de stages ont été annulés l'an dernier faute de remplacement. La situation du remplacement cette année risque de faire peser les mêmes menaces sur l'offre de formation continue.